

Vous souhaitez faire valoir le savoir-faire de votre entreprise?

Vous souhaitez valoriser votre expertise de terrain?

Vous voulez faire reconnaître les compétences de vos techniciens?

Les CQPs INSTALLATEUR et MAINTENEUR sont faits pour vous !

Le Certificat de Qualification Professionnelle est une formation diplômante qui vise à valider les acquis professionnels.

Il permet aux salariés d'acquérir une qualification opérationnelle reconnue. Les CQPs sont créés et délivrés par une branche professionnelle.

À la demande des professionnels des portes, portails et portes automatiques piétonnes, deux CQPs ont été mis en place par le Groupement Actibaie :

- ▶ **Certificat de Qualification Professionnelle
INSTALLATEUR**
- ▶ **Certificat de Qualification Professionnelle
MAINTENEUR**

**Plus qu'un diplôme, c'est un
signe d'excellence et une marque
de reconnaissance de l'ensemble
de la profession !**



GROUPEMENT ACTIBAIE

Groupement Professionnel des Portes, Portails
Volets et Stores

10, rue du Débarcadère

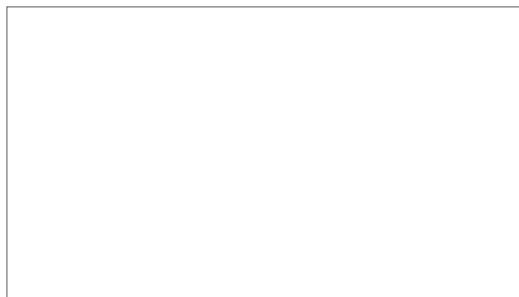
74852 PARIS CEDEX 17

Tél. : 01 40 55 13 00

www.groupement-actibaie.org



Ce dépliant vous est donné par



**CQPs
INSTALLATEUR/MAINTENEUR
DES PORTES, PORTAILS ET PORTES
AUTOMATIQUES PIÉTONNES**



GROUPEMENT-ACTIBAIE.ORG

DES AVANTAGES POUR LES ENTREPRISES...



► Un atout commercial différenciant

Le CQP constitue un avantage concurrentiel déterminant.

Il permet à l'entreprise de :

- garantir un travail de qualité et des interventions techniques réalisées dans les règles,
- se positionner sur des chantiers exigeant une intervention réalisée par des détenteurs de CQP.
- faire valoir à la fois la qualification et l'expérience des techniciens.

«Je mets sur votre chantier un poseur avec un CQP»

► Un puissant outil de management

Souvent dépourvus de qualifications diplômantes, le CQP constitue LA reconnaissance du savoir-faire des techniciens.

Il permet à un manager de :

- valoriser un employé à travers une reconnaissance professionnelle métier,
- fidéliser un bon élément,
- mettre en valeur la fonction technique au sein de l'entreprise.

« Le CQP entre dans ma démarche RH »

► Un facteur d'attractivité pour le recrutement

Le CQP permet de disposer d'un diplôme offrant une garantie nationale de compétence professionnelle.

Il permet à un recruteur de :

- capitaliser sur un parcours de formation interne avec des étapes, un objectif, une échéance,
- proposer à un candidat sans formation une perspective diplômante,
- d'élargir le panel de candidats (diplômés, non diplômés, en reconversion professionnelle)

« Si tu n'as pas d'expérience, je t'embauche, je te forme et dans deux ans, je te fais passer un CQP : tu seras un technicien diplômé »

SIMPLES À METTRE EN PLACE



Les candidats éligibles :

- jeunes qui souhaitent compléter leur formation initiale,
- salariés ayant au moins 2 ans d'expérience,
- personnes en recherche d'emploi.

La préparation :

Le Groupement Actibaie propose un module de e-learning pour préparer les candidats à l'examen.

L'Examen :

Les épreuves se déroulent sur une demi-journée sous le contrôle du Groupement ACTIBAIE.

Un jury paritaire composé de professionnels :

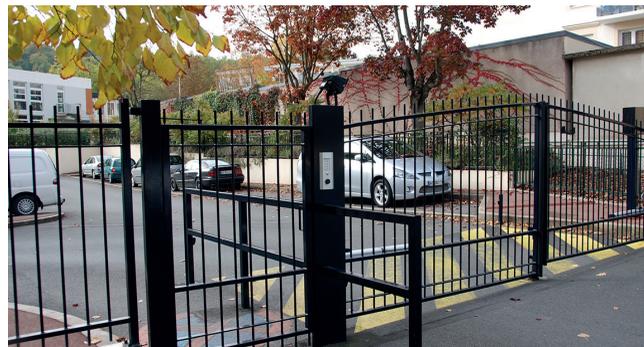
- contrôle les connaissances des candidats
- vérifie que les compétences pour tenir l'emploi sont acquises.

Les épreuves consistent en :

- un Questionnaire à Choix Multiples,
- une étude de cas et un oral où le candidat détaille la conduite de son intervention.

Sur la base de l'avis du jury, le CQP est remis aux lauréats.

Le CQP fait entrer le salarié dans un processus de réflexion sur ses pratiques et ses savoir-faire. Des modules de préparation en e-learning crédibilisent la démarche et font réviser des notions de pose, de maintenance, de sécurité sur chantier et de relation commerciale qui rappellent les bonnes pratiques et font évoluer les installateurs et les mainteneurs dans leur métier.



INSCRIVEZ VOS TECHNICIENS



Tarifs

Pour les adhérents, l'inscription à l'examen coûte 50 € HT par candidat (le module de formation et le QCM d'autoformation ne sont pas inclus dans ce forfait).

Le Groupement Actibaie propose un module de e-learning pour préparer les candidats à l'examen. (à partir de 50 € HT pour les membres du Groupement).
Comptez 100 € HT par candidat pour le pack : module + passage de l'examen.

Pour les demandeurs d'emploi, ces frais peuvent être pris en charge par Pôle emploi.

Inscription

Elle se fait directement sur la plateforme de formation des professionnels du métal et de la baie : www.bmetalformation.fr

LES CQP (CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE) sont des certificats délivrés par la profession, dans le cadre des CPNE (Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi) pour répondre aux besoins de qualification des entreprises. A la différence des Titres et Diplômes, les CQP sont directement rattachés aux classifications des Conventions Collectives.

Ce sont les professionnels du métier qui élaborent le référentiel de compétences et le référentiel de certification. Ils gèrent la composition des jurys et le cas échéant définissent le cahier des charges de la formation.

**Les CQPs
« Installateur »
et « Mainteneur »
sont classés
Niveau III
coefficient
210 CCN
« compagnon
professionnel »**

